Championnat Départemental d'ESCALADE

JEUDI 22 MARS
AU MUR DE LYON

Les championnats départementaux sont des compétitions sportives officielles à visées qualificatives pour les rencontres régionales et nationales de la FFSA. Tout sportif engagé dans la compétition se doit d'y être préparé.

L'organisateur se réserve le droit de regrouper les participants entre les catégories d'âge en fonction du nombre d'inscrits.

Obligation d'avoir pour la saison 2017/2018 :

Une licence FFSA Compétitive

Sans contre-indication sportive pour cette ou ces activité(s)

Inscriptions avant le 15 Mars

Déroulement de la journée :

10h : Accueil et vérification des licences
10h30-12h30 : Epreuves
12h30-13h30 : Repas tirés du sac
13h45-14h45 : Reprise des épreuves
15h : Fin de la journée

Lieu :

Le Mur de Lyon
11 rue Lortet
69007 Lyon

Fédération Française du Sport Adapté
Rhône
Métropole de Lyon